



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050405

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 28/04/2024 13H38 C:004400 I:24442

V/Appel du Dimanche 28/04/2024 a 13H38

V/REF.IMM. 79

IMMEUBLE : OREE DU CHATEAU
14/17, RUE DU GRISARD
69800 ST PRIEST

SDC 'l'Orée du Chateau'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 15 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N° 14, CONTACT LE PCO, MR LAURENT, 0661330826

MOTIF : UN REGARD EN CHARGE COMMENCE A INONDER LES GARAGES.

/ LU 29/04/24 A 08H13-

RECU APPEL DE RELANCE DE MR LAURENT (GESTIONNAIRE)

'INTERVENIR POUR UN REGARD EN CHARGE QUI COMMENCE A INONDER LES GARAGES'

Donneur d'ordre : M. G. DONATI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 28/04 A 20H45 : PAS D'ACCES A L'IMMEUBLE.
REPLI CHANTIER.

LE 29/04 A 09H30 :
MISE EN PLACE DU MATERIEL
NETTOYAGE HAUTE PRESSION DU CANIVEAU ET DU GARAGE NIVEAU MOINS -1
SUITE AUX FORTES PRECIPITATIONS DU 28/04/2024

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 29/04/24 a 15H25 M. G. DONATI

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050405

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispat.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,88	152,88
1,25	H.Ouvrier Qualifié Curage le 28/04	1	65,53	81,91
1,25	Sup.H.100%-Ouv.Qual.Cur.+20h-Sa+12h-D/FJ	1	65,53	81,91
2,25	H.Véhi.HP 100L/200B 1 opérateur le 29/04	3	165,81	373,07
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule de curage	1	156,82	156,82
TOTAL H.T.				875,71
T.V.A. a 10,00%				87,57
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>963,28</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.